

**ATTESTATION
DESTINÉE À L'INTRODUCTION D'UNE
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME AVEC CONCOURS D'UN ARCHITECTE**

NOM DE LA SOCIÉTÉ : Atelier d'architecture du Congrès sprl
N° DE MATRICULE : 2500060

SIÈGE D'ACTIVITÉ PRINCIPALE : 1000 Bruxelles, Rue du Congrès 13/3
PAYS : Belgique

Est inscrit au tableau de l'Ordre des Architectes de la province de Bruxelles-Capitale & Brabant Wallon .

Cette société est autorisée à exercer la profession d'architecte en Belgique.

Identification du projet concerné par la présente attestation

NOM DU MAITRE DE L'OUVRAGE / SOCIETE : Jean-Michel Demeure

Bien appartenant à : Jean-Michel Demeure

Rue, numéro, boîte : Ruelle du Curé 23

Code postal + Ville : 1390 Nethen

Pays: Belgique

Cadastré : B40t + B40h

Nature du projet : Rénovation et extension d'une maison d'habitation unifamiliale

ATTESTATION délivrée le 01 décembre 2021 par voie électronique via le système ArchiOnWeb de l'Ordre des Architectes (Conseil francophone et germanophone).

Numéro de l'attestation : **21027000202473**

Pour vérifier l'authenticité de cette attestation, veuillez vous rendre sur le site <https://www.archionweb.be> et introduisez le n° de l'attestation.